

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



BUREAU SYNDICAL ENERGIE Délibération N°6

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2025

Lundi 13 octobre 2025, à 09h30, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	VISIO			LEYNAUD J. (VP)	X	LACOSE	ADSLITT
BONNET-FERRAND V. (VP)	VISIO			PEYRACHE A.	X	Х	
BOUSCHON M. (VP)	VISIO			REVEL F.		Y	
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.	X	Λ	
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.	VISIO			VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.	Х			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	, (

OBJET: SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2025

• Montant de l'enveloppe 2025

: 600 000,00 euros

Subvention déjà allouée

: 458 728,24 euros

Reste à allouer

: 141 271,76 euros

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de subventions figurant dans les tableaux ci-annexés, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Subvention
Subvention classique	285 765,50 €	129 999.56 €

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

✓ DECIDE d'attribuer les subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de 129 999,56 euros.

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe 2025 est de 11 272,20 euros.

Le président, Patrick COUDENE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le

ID: 007-250700358-20251013-ENRGI20251021_2-DE



BUREAU DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

BP 2025 : 600 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER		COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
25-0039CEE	127	LALEVADE D'ARDECHE	Changement de mode de chauffage "coup de pouce"	5 140,00 €	2 570,00 €
25-0026CEE	222	ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD	Isolation bâtiment communal	4 492,64 €	2 246,32 €
25-0020CEE	254	ST JULIEN DU SERRE	Climatisation de la mairie	11 605,00 €	5 802,50 €
25-0018CEE	84	ECLASSAN	Changement de mode de chauffage à la bibliothèque et salle associative	10 533,00 €	5 266,50 €
25-0009CEE	84	ECLASSAN	Changement de mode de chauffage du bâtiment mairie	15 127,40 €	7 563,70 €
24-0104CEE	13	ARDOIX	Changement de menuiseries de la salle des fêtes	16 477,00 €	8 238,50 €
24-0101CEE	319	LE TEIL	Remplacement éclairage gymnase Frayol	6 659,10 €	3 329,55 €
24-0076CEE	554	Communauté de Communes Rhône Crussol	Rénovation des luminaires de la médiathèque	23 591,74 €	11 795,87 €
24-0063CEE	258	ST JULIEN VOCANCE	Isolation thermique et rénovation du chauffage (rénovation du bât, Mourier)-SDEA	38 932,32 €	18 000,00 €
24-0053CEE	277	ST MICHEL DE BOULOGNE	Remplacement de deux velux	2 458,00 €	1 229,00 €
24-0034CEE	66	CHOMERAC	Changement de chaudière Services Techniques (P3P)	3 400,00 €	1 700,00 €
24-0032CEE	198	ROMPON	Remplacement dispositif de chauffage bâtiment le Chambeaud	38 031,92 €	15 000,00 €
24-0005CEE	238	ST GENEST DE BEAUZON	Changement de fenêtres d'un appartement communal PAWLOFF	2 705,00 €	1 352,50 €
23-0139CEE	94	GILHAC ET BRUZAC	Rénovation intérieure de la mairie (élec)	10 081,35 €	5 040,68 €
23-0131CEE	127	LALEVADE D'ARDECHE	Installation de clim réversible - 2 appartements	6 555,30 €	3 277,65 €
23-0119CEE	190	ROCHECOLOMBE	Rénovation bâtiment bibliothèque	59 802,15 €	22 500,00 €
22-0122CEE	66	CHOMERAC	Mise en place d'une régulation au gymnase le Triolet (P3P)	8 625,00 €	4 312,50 €
22-0121CEE	66	CHOMERAC	Mise en place d'une régulation à l'école primaire (P3P)	8 625,00 €	4 312,50 €
19-0106CEE	207	ST ALBAN AURIOLLES	Réhabilitation et extension du foyer rural - Salle intergénérationnelle	12 923,58 €	6 461,79 €
			TOTAUX H.T.	285 765,50 €	129 999,56 €

^{* :} dérogation

CEE